

Université Concordia

États financiers au 30 avril 2012

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 3
États financiers	
Bilan	4
Résultats	5
Évolution des soldes de fonds	6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8 - 33



Raymond Chabot Grant Thornton

Rapport de l'auditeur indépendant

Raymond Chabot Grant Thornton
S.E.N.C.R.L.
Bureau 2000
Tour de la Banque Nationale
600, rue De La Gauchetière Ouest
Montréal (Québec) H3B 4L8

Téléphone : 514 878-2691
Télécopieur : 514 878-2127
www.rcgt.com

Aux membres du conseil d'administration de
l'Université Concordia

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'Université Concordia, qui comprennent le bilan au 30 avril 2012 et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Université Concordia au 30 avril 2012 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*¹

Montréal
Le 16 novembre 2012

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A117472

Université Concordia

Bilan

au 30 avril 2012

(en milliers de dollars)

	Total des fonds		Fonds de fonctionnement		Fonds de recherche		Fonds désigné		Fonds grevés d'affectations	
	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
ACTIF										
Actif à court terme										
Encaisse	2 544		2 544							
Titres négociables	7	6 844	2	6 837			5	7		
Subventions à recevoir (note 5)	36 522	42 026	30 624	36 809	653	627	285	24	4 960	4 566
Débiteurs (note 6)	17 887	24 526	15 484	19 878	2 075	3 954	2	7	326	687
Stocks (note 7)	3 761	3 602	3 761	3 602						
Autres actifs et frais payés d'avance (note 8)	4 397	4 760	3 775	4 326	25				597	434
Avances à la Fondation de l'Université Concordia, sans intérêt	7 538	9 760	7 538	9 760						
	72 656	91 518	63 728	81 212	2 753	4 581	292	38	5 883	5 687
Subventions à recevoir (note 5)		634		634						
Montant à recevoir du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec (MELS) (notes 6 et 9)	140 191	140 581		7 999					140 191	132 582
Avances à la Fondation de l'Université Concordia, sans intérêt		1 832		1 832						
Avances au fonds d'immobilisations	130 091	137 771	130 091	137 771						
Avances au fonds de fonctionnement	41 640	40 701			19 047	16 091	22 593	24 610		
Immobilisations (note 10)	731 142	695 850							731 142	695 850
Autres actifs (note 11)	1 401	1 415							1 401	1 415
	1 117 121	1 110 302	193 819	229 448	21 800	20 672	22 885	24 648	878 617	835 534
PASSIF										
Passif à court terme										
Découvert bancaire		4 018		4 018						
Emprunts bancaires (note 12)	69 264	56 615	35 599	56 615					33 665	
Comptes fournisseurs et charges à payer	62 662	80 895	62 662	80 895						
Montant à payer au MELS	7 091	788	7 091	788						
Comptes d'agences et en fiducie	5 459	13 277	5 459	13 277						
Produits reportés	19 102	18 229	19 016	18 092			8	8	78	129
Apports reportés (note 13)	21 800	20 672			21 800	20 672				
Intérêts sur la dette à long terme à payer	4 582	5 420							4 582	5 420
Versements sur la dette à long terme (note 14)	38 093	67 095	667	667					37 426	66 428
	228 053	267 009	130 494	174 352	21 800	20 672	8	8	75 751	71 977
Passif au titre des prestations constituées (note 20)	89 738	83 287	89 738	83 287						
Apports reportés (note 13)	89 039	73 709					21 798	22 661	67 241	51 048
Dus aux fonds grevés d'affectations	41 640	40 701	41 640	40 701						
Dus au fonds de fonctionnement	130 091	137 771							130 091	137 771
Dette à long terme (note 14)	461 452	448 777	18 111	18 778					443 341	429 999
	1 040 013	1 051 254	279 983	317 118	21 800	20 672	21 806	22 669	716 424	690 795
SOLDES DE FONDS (NÉGATIFS)										
Déficit non grevé d'affectations	(146 166)	(140 047)	(146 166)	(140 047)						
Grevé d'affectations d'origine interne (note 16)	60 002	52 377	60 002	52 377						
Grevé d'affectations d'origine externe	1 079	1 979					1 079	1 979		
Investi en immobilisations	162 193	144 739							162 193	144 739
	77 108	59 048	(86 164)	(87 670)	-	-	1 079	1 979	162 193	144 739
	1 117 121	1 110 302	193 819	229 448	21 800	20 672	22 885	24 648	878 617	835 534

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

original signé par Norman Hébert
Administrateur

original signé par Alan Shepard
Administrateur

Université Concordia

Résultats

pour l'exercice terminé le 30 avril 2012

(en milliers de dollars)

	Total des fonds		Fonds de fonctionnement		Fonds de recherche		Fonds désigné		Fonds grevés d'affectations	
	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011
	(12 mois)	(11 mois)	(12 mois)	(11 mois)	(12 mois)	(11 mois)	(12 mois)	(11 mois)	(12 mois)	(11 mois)
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits										
Droits de scolarité	102 693	94 582	102 693	94 582						
Subventions gouvernementales										
Gouvernement du Québec	280 326	243 855	234 057	211 795	3 419	5 023	287	271	42 563	26 766
Gouvernement du Canada	33 394	28 040	4 432	4 080	24 189	20 411	1 066	644	3 707	2 905
Autres	119	656				169			119	487
Subventions non gouvernementales	4 103	3 787			3 529	3 271	480	516	94	
Honoraires et autres produits	35 418	31 429	33 027	30 128		20	2 063	1 220	328	61
Services à la collectivité	10 023	8 822	10 023	8 822						
Services aux étudiants	15 568	14 885	15 568	14 885						
Services auxiliaires (note 17)	19 000	18 537	19 000	18 537						
Immeubles locatifs	5 224	4 934	5 224	4 934						
Dons	5 379	5 992			77	170	4 667	5 000	635	822
Fondation de l'Université Concordia	6 118	5 092	558	502			5 447	4 434	113	156
Produits nets de placement	267	18	219	18					48	
	517 632	460 629	424 801	388 283	31 214	29 064	14 010	12 085	47 607	31 197
Charges										
Services et soutien à l'enseignement (note 18)	217 973	195 190	217 973	195 190						
Soutien institutionnel (note 18)	78 582	74 509	78 582	74 509						
Recherche	41 029	38 091	9 815	9 027	31 214	29 064				
Services à la collectivité	9 459	7 207	9 459	7 207						
Services aux étudiants	13 873	12 981	13 873	12 981						
Services auxiliaires (note 17)	16 021	15 818	16 021	15 818						
Immeubles locatifs	3 292	2 723	3 292	2 723						
Dons à la Fondation de l'Université Concordia	4 762	2 473	560	325			4 202	2 148		
Avantages sociaux futurs	36 044	34 440	36 044	34 440						
Biens sous le seuil de capitalisation	2 518	2 314							2 518	2 314
Intérêts sur les emprunts bancaires	837	509	388	257					449	252
Intérêts sur la dette à long terme	14 840	13 487	674	439					14 166	13 048
Frais liés aux obligations et frais de courtage	13 176	12 176	76	189					13 100	11 987
Élément extraordinaire	2 000		2 000							
Amortissement des immobilisations et autres actifs	34 839	31 623							34 839	31 623
Projets de dotations et avec restrictions	9 648	8 075					9 648	8 075		
	498 893	451 616	388 757	353 105	31 214	29 064	13 850	10 223	65 072	59 224
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	18 739	9 013	36 044	35 178	-	-	160	1 862	(17 465)	(28 027)

Université Concordia

Évolution des soldes de fonds

pour l'exercice terminé le 30 avril 2012
(en milliers de dollars)

	Total des fonds		Fonds de fonctionnement		Fonds de recherche		Fonds désigné		Fonds grevés d'affectations	
	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011
	(12 mois)	(11 mois)	(12 mois)	(11 mois)	(12 mois)	(11 mois)	(12 mois)	(11 mois)	(12 mois)	(11 mois)
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Soldes de fonds (négatifs) au début	59 048	48 765	(87 670)	(93 867)			1 979	11	144 739	142 621
Redressement affecté à l'exercice précédent		1 267						1 267		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	18 739	9 013	36 044	35 178			160	1 862	(17 465)	(28 027)
Apports reçus à titre de dotations	2 075	2 155					2 075	2 155		
Apports versés à titre de dotations	(2 462)	(1 717)					(2 462)	(1 717)		
Pertes latentes sur les dérivés en couverture de flux de trésorerie	(292)	(435)	(292)	(435)						
Virements interfonds (note 15)			(34 246)	(28 546)			(673)	(1 599)	34 919	30 145
Soldes de fonds (négatifs) à la fin	77 108	59 048	(86 164)	(87 670)	-	-	1 079	1 979	162 193	144 739

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Université Concordia

Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 30 avril 2012

(en milliers de dollars)

	2012	2011
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits par rapport aux charges	18 739	9 013
Éléments hors caisse		
Variation de la juste valeur des passifs financiers	2 452	800
Amortissement des apports reportés	265	3 337
Amortissement des immobilisations et autres actifs	34 839	31 623
Passif au titre des prestations constituées	6 451	11 930
Variations d'éléments du fonds de roulement (note 4)	(7 658)	(1 485)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>55 088</u>	<u>55 218</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Titres négociables	6 837	(6 809)
Subventions à recevoir	634	960
Montant à recevoir du MELS	390	3 296
Avance à la Fondation de l'Université Concordia	4 054	4 278
Acquisition d'immobilisations	(69 932)	(88 740)
Acquisition d'autres actifs	(185)	(184)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(58 202)</u>	<u>(87 199)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Emprunts bancaires	12 649	(15 496)
Emprunts à long terme	43 000	61 000
Remboursements d'emprunts à long terme	(61 779)	(31 817)
Apports reportés afférents aux immobilisations	16 193	15 701
Apports reçus à titre de dotations	2 075	2 155
Apports versés à titre de dotations à la Fondation de l'Université Concordia	(2 462)	(1 717)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>9 676</u>	<u>29 826</u>
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	6 562	(2 155)
Découvert bancaire au début	(4 018)	(1 863)
Encaisse (découvert bancaire) à la fin	<u>2 544</u>	<u>(4 018)</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Université Concordia

Notes complémentaires

au 30 avril 2012

(en milliers de dollars)

1 - STATUTS ET OBJECTIF DE L'UNIVERSITÉ

L'Université a été constituée en vertu de la Loi concernant l'Université Concordia L.Q. 1948, c. 91, modifiée par L.Q. 1959-60, c. 191 et L.Q. 2006, c. 69. La mission de l'Université comprend l'éducation postsecondaire et universitaire, la recherche et le service public. Elle est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu du chapitre 149 de la Loi de l'impôt sur le revenu et est exemptée d'impôts.

2 - MODIFICATIONS COMPTABLES

Au cours de l'exercice, des ajustements ont été apportés aux apports reportés inclus dans le fonds désigné. Ce changement a été apporté de façon rétroactive et a eu l'incidence suivante sur les états financiers du 30 avril 2011 : une augmentation de 1 267 \$ du solde au début du fonds désigné, une augmentation de 263 \$ de l'excédent des produits par rapport aux charges du fonds désigné et une diminution de 1 530 \$ des apports reportés du fonds désigné.

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers sont préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de certains instruments financiers qui sont comptabilisés à la juste valeur. Aucune information sur la juste valeur n'est présentée lorsque la valeur comptable correspond à une approximation raisonnable de la juste valeur.

Estimations comptables

Pour dresser des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction de l'Université doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'Université pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Actifs et passifs financiers

L'Université a choisi d'appliquer les recommandations du chapitre 3861, « Instruments financiers – informations à fournir et présentation », du *Manuel de l'ICCA – Comptabilité* relativement à la présentation et aux informations à fournir afférentes aux instruments financiers.

Université Concordia

Notes complémentaires

au 30 avril 2012

(en milliers de dollars)

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Lors de la comptabilisation initiale, tous les actifs et les passifs financiers sont évalués et comptabilisés à leur juste valeur, à l'exception des actifs et des passifs financiers qui découlent de certaines opérations entre apparentés. Les coûts de transaction liés aux actifs et aux passifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés à l'état des résultats au poste Produits nets de placements ou Frais d'intérêts, selon le cas. Les coûts de transaction liés aux prêts et créances augmentent la valeur comptable des actifs financiers afférents, tandis que les coûts de transaction liés aux autres passifs financiers sont comptabilisés à l'état des résultats au poste Frais d'intérêts. Les achats ou les ventes d'actifs financiers avec délai normalisé de livraison sont comptabilisés à la date de transaction.

Par la suite, les actifs et les passifs financiers sont évalués et comptabilisés comme il est décrit ci-après :

- Encaisse : actifs financiers détenus à des fins de transaction;
- Titres négociables : actifs détenus à des fins de transaction;
- Subventions à recevoir, débiteurs, montant à recevoir du MELS et avance à la Fondation de l'Université Concordia : prêts et créances;
- Découvert bancaire, emprunts bancaires, comptes fournisseurs et charges à payer, montant à payer au MELS, intérêts sur la dette à long terme à payer et dette à long terme : autres passifs financiers.

Actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction

Les actifs et les passifs financiers détenus à des fins de transaction sont évalués à leur juste valeur et les variations qui en découlent sont comptabilisées à l'état des résultats. Les variations de la juste valeur qui sont comptabilisées à l'état des résultats incluent les produits d'intérêts et de dividendes, les gains ou les pertes de change ainsi que les gains et les pertes réalisés et non réalisés et sont présentées au poste Produits nets de placements.

Prêts et créances, et autres passifs financiers

Les prêts et créances et les autres passifs financiers sont évalués au coût après amortissement calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif (y compris toute dépréciation dans le cas des actifs financiers). Les intérêts calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif sont présentés à l'état des résultats au poste Produits nets de placements ou Frais d'intérêts, selon le cas.

Université Concordia

Notes complémentaires

au 30 avril 2012
(en milliers de dollars)

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Dérivés incorporés

Les dérivés incorporés qui ne sont pas étroitement liés au contrat hôte doivent être séparés et classés comme instruments financiers détenus à des fins de transaction. Ils sont donc évalués à la juste valeur; les variations de la juste valeur sont comptabilisées à l'état des résultats et les coûts de transaction afférents à ces dérivés incorporés sont comptabilisés à l'état des résultats dans les frais d'administration. Au 30 avril 2012, l'Université ne détient pas d'instrument hybride comprenant un dérivé incorporé devant être séparé du contrat hôte.

Instruments financiers dérivés

L'Université a recours à des instruments financiers dérivés afin de gérer l'exposition de sa dette au risque de taux d'intérêt. Elle n'utilise pas d'instruments financiers aux fins de transaction ou de spéculation.

Les variations de la juste valeur de dérivés désignés comme des instruments de couverture sont comptabilisées en fonction de la nature des risques couverts. Dans le cas d'une couverture des flux de trésorerie, la partie efficace des variations de la juste valeur de l'instrument désigné comme une couverture est constatée dans le solde de fonds, tandis que la partie non efficace est constatée immédiatement dans les Produits nets de placements. Les gains et les pertes qui sont comptabilisés dans le solde de fonds sont reclassés dans l'état des résultats pendant la période au cours de laquelle l'instrument couvert a une incidence sur l'excédent (l'insuffisance) des produits par rapport aux charges. Les gains et les pertes sur la couverture des flux de trésorerie sont reclassés immédiatement à l'état des résultats lorsqu'une transaction attendue n'a pas lieu.

L'Université utilise des swaps de taux d'intérêt pour gérer le risque de fluctuation des taux d'intérêt sur sa dette à long terme. Ces swaps donnent lieu à l'échange périodique de paiements d'intérêts sans échange du notionnel sur lequel les paiements sont calculés.

Comptabilité par fonds

Le fonds de fonctionnement présente les services universitaires et de soutien institutionnel de l'Université. Ce fonds reflète les ressources non grevées d'affectations ainsi que les ressources grevées d'affectations d'origine interne.

Le fonds de recherche présente les ressources grevées d'affectations d'origine externe utilisées à des fins de recherche et liées à la recherche.

Le fonds désigné est utilisé pour refléter les fonds reçus d'entités externes à des fins spécifiques imposées par le donateur ou la partie externe.

Le fonds d'immobilisations présente les actifs, les passifs, les produits et les charges liés aux immobilisations détenues et gérées par l'Université. Il comprend le coût des immobilisations acquises, financées et comptabilisées à titre de charges par les autres fonds au cours de l'année d'acquisition.

Université Concordia

Notes complémentaires

au 30 avril 2012

(en milliers de dollars)

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Constatation des produits

L'Université applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Les apports reçus à titre de dotations et les apports reçus sous forme d'immobilisations qui ne sont pas amorties sont présentés comme des augmentations directes des soldes de fonds.

Les produits de placements grevés d'affectations sont constatés à titre de produits dans le fonds approprié dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Ainsi, les produits de placements tirés des apports à titre de dotations sont constatés dans les fonds grevés d'affectations ou dans le fonds de fonctionnement selon la nature de la restriction imposée par l'apporteur. Les produits de placements non affectés sont comptabilisés dans le fonds de fonctionnement lorsqu'ils sont gagnés. Les produits d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice et plus spécifiquement de la façon suivante :

- Les produits d'intérêts, à l'exception des produits d'intérêts sur les actifs financiers détenus à des fins de transaction, sont comptabilisés d'après le nombre de jours de détention du placement au cours de l'exercice et sont calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif;
- Les produits d'intérêts sont comptabilisés à l'état des résultats au poste Produits nets de placements quel que soit le classement de l'actif financier afférent.

Les principales sources de produits de l'Université, autres que les apports, sont les droits de scolarité, les ventes aux étudiants et les ventes externes ainsi que le recouvrement des frais directs. Les produits sont constatés lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- Il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord;
- Les services ont été fournis;
- Le prix de vente est déterminé ou déterminable;
- Le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les produits sont constatés au fur et à mesure que les services sont fournis. Les produits reportés représentent les encaissements pour lesquels les produits ne sont pas gagnés.

Apports reçus sous forme de fournitures et de services

Les apports reçus par l'Université sous forme de fournitures et de services sont comptabilisés à leur juste valeur lorsque celle-ci peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'Université aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

Université Concordia

Notes complémentaires

au 30 avril 2012
(en milliers de dollars)

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Stocks

Les stocks des commerces de détail sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

Autres actifs

Les autres actifs représentent des incitatifs à la location et des commissions versées sur les immeubles locatifs, qui sont reportés et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée des baux respectifs.

Immobilisations

Les immobilisations acquises sont comptabilisées au coût. Les intérêts relatifs aux immobilisations en cours de construction sont capitalisés à des taux qui reflètent les coûts de financement de ces actifs. Les apports reçus sous forme d'immobilisations sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport.

Les améliorations locatives sont comptabilisées à titre d'immobilisations.

Les immeubles en cours de construction et les autres projets d'immobilisations importants financés par le fonds de fonctionnement sont comptabilisés directement dans le fonds d'immobilisations.

Amortissement

Les immobilisations sont comptabilisées dans le fonds d'immobilisations au coût d'acquisition et amorties en fonction des directives émises par le MELS selon la méthode linéaire et les périodes suivantes :

	<u>Périodes</u>
Bâtiments	De 40 à 50 ans
Rénovations – mécanique du bâtiment	25 ans
Rénovations – réaménagement intérieur	30 ans
Rénovations – architecture ou structure	40 ans
Améliorations locatives	Durée du bail (max. 10 ans)
Mobilier et équipement	De 3 à 15 ans
Documents de bibliothèque	10 ans
Droit d'utilisation du réseau de télécommunications géré par Réseau d'informations scientifiques du Québec (RISQ) Inc.	Durée de l'entente

L'amortissement est comptabilisé dans le fonds d'immobilisations.

Université Concordia

Notes complémentaires

au 30 avril 2012

(en milliers de dollars)

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Dépréciation d'actifs à long terme

Les immobilisations et les autres actifs amortissables sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. La valeur comptable d'un actif à long terme n'est pas recouvrable si elle excède le total des flux de trésorerie non actualisés qui résulteront vraisemblablement de l'utilisation et de la sortie éventuelle de l'actif. Dans un tel cas, une perte de valeur doit être constatée et correspond à l'excédent de la valeur comptable de l'actif à long terme sur sa juste valeur.

Conversion des devises

Les éléments monétaires d'actif et de passif libellés en devises sont convertis au taux de change en vigueur à la date du bilan, tandis que les autres éléments d'actif et de passif sont convertis au taux en vigueur à la date de l'opération. Les produits et les charges libellés en devises sont convertis au taux moyen en vigueur durant l'exercice, à l'exception des produits et des charges liés aux éléments non monétaires d'actif et de passif qui sont convertis au taux historique. Les gains ou les pertes de change sur les actifs et passifs financiers sont constatés à l'état des résultats avec ceux des instruments financiers aux fins de transaction.

Régimes de retraite

L'Université comptabilise ses obligations découlant des régimes de retraite à prestations déterminées, déduction faite des actifs des régimes. À cette fin, l'Université a adopté les méthodes suivantes :

- L'évaluation actuarielle des obligations au titre des prestations constituées relatives aux prestations de retraite et aux avantages complémentaires de retraite est fondée sur la méthode de répartition des prestations au prorata des services. Cette évaluation comprend la meilleure estimation de la direction concernant l'évolution future des niveaux de salaire, la croissance d'autres coûts, l'âge de départ à la retraite des salariés et d'autres facteurs actuariels;
- Pour les besoins du calcul du taux de rendement prévu des actifs des régimes, ces actifs sont évalués à leur juste valeur;
- Le gain actuariel (la perte actuarielle) découle de l'écart entre le rendement à long terme réel des actifs des régimes au cours d'une période et le rendement prévu pendant cette période, ou des modifications apportées aux hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les obligations au titre des prestations constituées. L'excédent du gain actuariel cumulé net (de la perte actuarielle cumulée nette) sur 10 % des obligations au titre des prestations constituées, ou sur 10 % de la juste valeur des actifs des régimes si ce dernier montant est plus élevé, est amorti sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs. La durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs couverts par le régime de retraite est de 10 ans (10 ans en 2011). La durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs couverts par les régimes d'avantages complémentaires de retraite est de 13 ans à 16 ans (10 ans à 15 ans en 2011);

Université Concordia

Notes complémentaires

au 30 avril 2012

(en milliers de dollars)

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

- Le coût des services passés découlant des modifications apportées aux régimes est reporté et amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs à la date des modifications.

Solde de fonds grevé d'affectations d'origine interne

Le solde de fonds grevé d'affectations d'origine interne est utilisé pour deux types d'opérations :

- L'Université a adopté une politique afin de grever d'une affectation d'origine interne le solde du fonds de fonctionnement pour les montants non dépensés du budget relatifs à des programmes spécifiques. Les programmes couverts par cette politique sont décrits à la note 16;
- La direction a décidé de grever d'une affectation d'origine interne le solde du fonds de fonctionnement non dépensé à des programmes spécifiques prioritaires de l'Université.

4 - INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

Les variations d'éléments du fonds de roulement se détaillent comme suit :

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
	\$	\$
Subventions à recevoir	5 504	2 334
Débiteurs	6 639	(2 040)
Stocks	(159)	(1 037)
Autres actifs et frais payés d'avance	363	407
Comptes fournisseurs et charges à payer	(18 525)	18 138
Montant à payer au MELS	6 303	(2 512)
Comptes d'agences et en fiducie	(7 818)	(1 011)
Produits reportés	873	(13 667)
Intérêts sur la dette à long terme à payer	<u>(838)</u>	<u>(2 097)</u>
	<u>(7 658)</u>	<u>(1 485)</u>

Les flux de trésorerie se rapportant aux intérêts des activités de fonctionnement se détaillent comme suit :

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
	\$	\$
Intérêts versés	16 515	16 144

Université Concordia

Notes complémentaires

au 30 avril 2012

(en milliers de dollars)

5 - SUBVENTIONS À RECEVOIR

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
	\$	\$
Fonds de fonctionnement		
Montant à recevoir du MELS (a)	26 181	32 781
Conseil de recherches en sciences humaines du Canada	4 359	3 994
Instituts de recherche en santé du Canada	296	368
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada	(212)	
Chaires de recherche du Canada		300
	<u>30 624</u>	<u>37 443</u>
Moins : portion à long terme du montant à recevoir du MELS (b)		(634)
	<u>30 624</u>	<u>36 809</u>

(a) Cette somme comprend un montant de 23 550 \$ correspondant à une subvention conditionnelle à l'atteinte d'un équilibre budgétaire pour l'exercice terminé le 30 avril 2012. Après la fin de l'exercice, soit en août 2012, la subvention a été confirmée et reçue.

(b) Au cours de l'exercice terminé le 31 mai 2004, l'Université a comptabilisé une subvention de 5 899 \$. Ce montant représente la quote-part de l'Université visant à pallier l'insuffisance découlant des coupes budgétaires imposées par le MELS à l'Université. Le MELS a indiqué son intention de verser ce montant sur 10 ans à compter de l'exercice se terminant le 31 mai 2009. Par conséquent, aucun montant (589 \$ en 2011) ne figure dans la portion à court terme des subventions à recevoir et aucun montant (634 \$ en 2011) n'est présenté dans la portion à long terme.

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
	\$	\$
Fonds de recherche		
Montant à recevoir d'organismes fédéraux	480	379
Montant à recevoir d'organismes provinciaux (sauf le MELS)	77	80
Autres	96	168
	<u>653</u>	<u>627</u>
Fonds désigné		
Montant à recevoir d'organismes fédéraux	37	2
Montant à recevoir du MELS	248	22
	<u>285</u>	<u>24</u>
Fonds d'immobilisations		
Somme à recevoir du MELS	4 238	4 566
Somme à recevoir du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (ci-après le « MDEIE »)	722	
	<u>4 960</u>	<u>4 566</u>

Université Concordia

Notes complémentaires

au 30 avril 2012

(en milliers de dollars)

6 - DÉBITEURS

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
	\$	\$
Fonds de fonctionnement		
Droits de scolarité, déduction faite de la provision pour créances douteuses	7 912	12 120
Montant à recevoir du MELS (a)		8 832
Services, avances et autres, déduction faite de la provision pour créances douteuses	<u>7 572</u>	<u>6 925</u>
	<u>15 484</u>	<u>27 877</u>
Moins : portion à long terme du montant à recevoir du MELS (a)		<u>(7 999)</u>
	<u><u>15 484</u></u>	<u><u>19 878</u></u>

(a) En raison d'un projet entrepris par les universités et par le MELS, les codes CLARDER seront modifiés, ce qui occasionnera des changements dans les montants à recevoir liés aux inscriptions pour les années 2008-2009 et suivantes. Par conséquent, les subventions à recevoir pourraient différer des montants déterminés par le MELS.

7 - STOCKS

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
	\$	\$
Magasins de détail		
Librairie	3 065	2 924
Boutique informatique	332	322
Boutique des arts	<u>320</u>	<u>320</u>
	<u>3 717</u>	<u>3 566</u>
Fournitures d'imprimerie	<u>44</u>	<u>36</u>
	<u><u>3 761</u></u>	<u><u>3 602</u></u>

8 - AUTRES ACTIFS ET FRAIS PAYÉS D'AVANCE

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
	\$	\$
Fonds de fonctionnement		
Autres actifs		
Incitatifs à la location et commissions sur les immeubles locatifs	2 458	2 526
Frais payés d'avance	<u>1 317</u>	<u>1 800</u>
	<u><u>3 775</u></u>	<u><u>4 326</u></u>
Fonds d'immobilisations		
Dépôt pour l'acquisition d'un lot	<u><u>597</u></u>	<u><u>434</u></u>

Université Concordia

Notes complémentaires

au 30 avril 2012

(en milliers de dollars)

9 - MONTANT À RECEVOIR DU MELS

L'Université a comptabilisé une subvention à recevoir du MELS découlant de la transition aux PCGR. Cette transition a entraîné une augmentation des subventions à recevoir et des soldes de fonds investis en immobilisations de 140 191 \$ (132 582 \$ en 2011) et une augmentation des produits et de l'excédent des produits par rapport aux charges de 7 609 \$ (diminution de 4 230 \$ en 2011). Ce montant découle de l'écart entre la valeur nette des immobilisations de l'Université financées par le MELS et la valeur du service de la dette à long terme financée par le gouvernement du Québec.

10 - IMMOBILISATIONS

	2012		
	Coût	Amortissement cumulé	Montant net
	\$	\$	\$
Terrains	38 834		38 834
Bâtiments, rénovations et améliorations locatives	781 150	152 557	628 593
Construction en cours	2 724		2 724
Mobilier et équipement	96 235	51 875	44 360
Documents de bibliothèque	33 555	19 265	14 290
Œuvres d'art	2 341		2 341
	<u>954 839</u>	<u>223 697</u>	<u>731 142</u>
			2011
	Coût	Amortissement cumulé	Montant net
	\$	\$	\$
Terrains	37 198		37 198
Bâtiments, rénovations et améliorations locatives	679 217	135 096	544 121
Construction en cours	55 078		55 078
Mobilier et matériel	92 452	49 428	43 024
Documents de bibliothèque	33 799	19 665	14 134
Œuvres d'art	2 295		2 295
	<u>900 039</u>	<u>204 189</u>	<u>695 850</u>

11 - AUTRES ACTIFS

	2012		
	Coût	Amortissement cumulé	Montant net
	\$	\$	\$
Droit d'utilisation du réseau de télécommunications géré par le RISQ Inc.	<u>2 620</u>	<u>1 219</u>	<u>1 401</u>

Université Concordia

Notes complémentaires

au 30 avril 2012
(en milliers de dollars)

11 - AUTRES ACTIFS (suite)

	2011		
	Coût	Amortissement cumulé	Montant net
	\$	\$	\$
Droit d'utilisation du réseau de télécommunication géré par le RISQ Inc.	2 434	1 019	1 415

12 - EMPRUNTS BANCAIRES

L'Université dispose de facilités de crédit bancaire autorisées de 205 000 \$ auprès de ses banquiers, dont une tranche de 115 000 \$ ne fait l'objet d'aucun engagement, une tranche de 70 000 \$ est engagée et une tranche de 20 000 \$ est convertible en une dette à long terme, portant intérêt au taux préférentiel de 3 % (3 % au 30 avril 2011). Cette facilité de crédit est renouvelable et convertible à un taux fixe essentiellement par l'émission d'acceptations bancaires. Au 30 avril 2012, le total des acceptations bancaires en cours s'élevait à 35 599 \$, portant intérêt à des taux variant entre 1,25 % et 1,40 %. Le taux moyen de tous les taux fixes pour l'exercice se chiffre à 1,34 % (1,23 % au 30 avril 2011).

Au cours de l'exercice 2011, l'Université a exercé son droit de convertir un montant de 20 000 \$ en une dette à long terme (note 14 – Fonds de fonctionnement).

Le 1^{er} mars 2012, l'Université a contracté une facilité de crédit distincte auprès de Financement-Québec afin de financer les dépenses en immobilisations engagées par l'Université relativement aux projets du Programme d'infrastructure du savoir établi par le MDEIE. Au 30 avril 2012, les emprunts totalisaient 33 665 \$, portant intérêt au taux moyen des acceptations bancaires CDOR sur 30 jours majoré de 0,3 % (1,53 % au 30 avril 2012). Les frais d'intérêts sont payés par le MDEIE.

En juin 2011, l'Université a émis une lettre de crédit irrévocable de 1 312 \$ au département fédéral américain de l'Éducation (U.S. Department of Education). La lettre de crédit irrévocable est assortie d'un terme de douze mois échéant le 10 juin 2012. Le montant représente la moitié des fonds reçus par l'Université dans le cadre du programme sur l'enseignement supérieur (Title IV, Higher Education Act Program) conformément au programme fédéral américain d'aide aux étudiants (US Federal Student Aid Program).

13 - APPORTS REPORTÉS

	2012	2011
	\$	\$
Fonds de recherche		
Solde au début	20 672	19 945
Montant reçu pour les exercices suivants	32 342	29 791
Montant constaté à titre de produits	<u>(31 214)</u>	<u>(29 064)</u>
Solde à la fin	<u>21 800</u>	<u>20 672</u>

Université Concordia

Notes complémentaires

au 30 avril 2012

(en milliers de dollars)

13 - APPORTS REPORTÉS (suite)

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
	\$	\$
Fonds désigné		
Solde au début	22 661	20 051
Montant reçu pour les exercices suivants	13 147	14 695
Montant constaté à titre de produits	<u>(14 010)</u>	<u>(12 085)</u>
Solde à la fin	<u>21 798</u>	<u>22 661</u>
Fonds d'immobilisations		
Solde au début	51 048	35 347
Montant reçu pour les exercices suivants	63 800	46 898
Montant constaté à titre de produits	<u>(47 607)</u>	<u>(31 197)</u>
Solde à la fin	<u>67 241</u>	<u>51 048</u>

14 - DETTE À LONG TERME

a) Fonds de fonctionnement :

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
	\$	\$
Emprunt, portant intérêt au taux CDOR, remboursable par versements mensuels de 56 \$, capital seulement, échéant en juin 2040	18 778	19 445
Versements exigibles à court terme	<u>667</u>	<u>667</u>
	<u>18 111</u>	<u>18 778</u>

Le 3 juin 2010, l'Université a conclu un swap de taux d'intérêt échéant en juin 2015. En vertu de ce contrat, les paiements ou les encaissements sont effectués pour combler la différence entre le taux d'intérêt fixe de 2,96 % et le taux d'intérêt variable fondé sur le taux CDOR de 1,22 % (1,23 % au 30 avril 2011).

Le notionnel du swap conclu par l'Université s'élève à 20 000 \$ au 30 avril 2012. La juste valeur du passif au titre du swap calculée selon l'information obtenue par l'institution financière est de 292 \$ (435 \$ en 2011).

Les remboursements du capital pour les cinq prochains exercices se détaillent comme suit :

	<u>\$</u>
2013	
2014	667
2015	667
2016	667
2017	667

Université Concordia

Notes complémentaires

au 30 avril 2012

(en milliers de dollars)

14 - DETTE À LONG TERME (suite)

b) Fonds d'immobilisations :

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
	\$	\$
Emprunts financés par l'Université		
Solde du prix d'acquisition pour les bâtiments et les terrains à Montréal dont la contrepartie s'est élevée à 11 451 \$, garanti par une hypothèque sur les terrains et le bâtiment dont le coût non amorti s'élève à 15 834 \$, portant intérêt à un taux équivalant aux deux tiers de l'IPC estimatif de 2008 correspondant à 1,33 % en 2012 (1,38 % en 2011), actualisé à 5,17 %, remboursable en six versements échéant en janvier 2013, 2014, 2015, 2016, 2017 et 2018	10 956	8 704
Débetures non garanties de premier rang d'une valeur nominale de 200 000 \$, série A, 6,55 % (taux effectif de 6,97 %), émises par l'Université et assujetties à un acte de fiducie établissant certaines clauses restrictives pour l'Université quant à la garantie, la cession d'actifs et autres questions, échéant le 2 septembre 2042	189 532	189 434
	200 488	198 138
Emprunts financés par le gouvernement du Québec		
Emprunt auprès de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, 5 1/8 %, remboursable en versements semestriels d'environ 52 622 \$, capital et intérêts, échéant le 1 ^{er} mars 2014	198	289
Obligations, série 1B, 7,75 %, échéant le 18 février 2014	4 730	4 730
Obligations, série 10D, 4,44 % et 4,87 %, remboursables en deux versements variables, échéant les 25 mars 2011 et 2014	9 393	9 375
Obligations, série 11D, 4,26 % et 4,69 %, remboursables en quatre versements variables, échéant les 10 juin 2012 et 2015	14 579	14 549
Obligations, série 12D, 3,34 % et 4,32 %, remboursables en deux versements variables, échéant le 30 juin 2015	4 258	4 252
Obligations, série 13D, 4,43 % et 4,61 %, remboursables en deux versements variables, échéant les 28 mars 2011 et 2016	5 006	4 997
Emprunt auprès de Financement-Québec, 5,42 %, remboursable en neuf versements annuels variables, échéant le 25 octobre 2012	13 280	14 120

Université Concordia

Notes complémentaires

au 30 avril 2012

(en milliers de dollars)

14 - DETTE À LONG TERME (suite)

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
	\$	\$
Obligations, série 14D, 4,78 %, 4,71 % et 5,00 %, remboursables en trois versements annuels variables, échéant le 1 ^{er} juin 2016	4 043	10 785
Obligations, série 15D, 4,51 %, 4,37 % et 4,57 %, remboursables en trois versements variables, échéant le 15 mai 2017	5 920	5 910
Emprunt auprès de Financement-Québec, 4,469 %, remboursable en six versements variables, échéant le 16 septembre 2013	14 114	15 210
Emprunt auprès de Financement-Québec, 4,082 %, remboursable en sept versements variables, échéant le 1 ^{er} décembre 2015	4 445	4 763
Emprunt auprès de Financement-Québec, 3,24 %, remboursable en cinq versements variables, échéant le 23 septembre 2013	60 596	63 731
Emprunt auprès de Financement-Québec, 4,138 %, remboursable en sept versements variables, échéant le 1 ^{er} décembre 2015	33 157	35 305
Emprunt auprès de Financement-Québec, 2,885 %, remboursable en cinq versements variables, échéant le 1 ^{er} décembre 2014	41 285	43 143
Emprunt auprès de Financement-Québec, 2,6344 %, remboursable en six versements variables, échéant le 2 juin 2016	23 442	25 000
Emprunt auprès de Financement-Québec, 2,195 %, remboursable en trois versements variables, échéant le 13 septembre 2013	14 856	16 000
Emprunt auprès de Financement-Québec, 2,0183 %, remboursable en six versements variables, échéant le 25 avril 2017	18 726	
Emprunt auprès de Financement-Québec, 2,472 %, remboursable en six versements variables, échéant le 1 ^{er} décembre 2017	23 000	
Obligations, série 7D, 6,04 %		6 284
Obligations, série 8D, 5,96 %		6 244
Obligations, série 9D, 6,03 %		4 441

Université Concordia

Notes complémentaires

au 30 avril 2012

(en milliers de dollars)

14 - DETTE À LONG TERME (suite)

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
	\$	\$
Emprunt auprès de Financement-Québec, 4,7389 %		22 496
Emprunt auprès de Financement-Québec, 4,7389 %		8 000
	<u>295 028</u>	<u>319 624</u>
Fonds d'amortissement cumulatif payé par la province de Québec	<u>(14 749)</u>	<u>(21 335)</u>
	<u>280 279</u>	<u>298 289</u>
	<u>480 767</u>	<u>496 427</u>
Versements exigibles à court terme	<u>37 426</u>	<u>66 428</u>
	<u><u>443 341</u></u>	<u><u>429 999</u></u>

Le MELS verse deux types de subventions aux universités : des subventions de fonctionnement et des subventions d'investissement. Ces dernières sont autorisées dans le cadre du plan d'investissement sur cinq ans de l'Université et sont financées par le gouvernement du Québec au moyen d'un emprunt public effectué au nom de l'Université (processus connu sous le nom d'« obligations garanties par une subvention »). Ainsi, la dette à long terme susmentionnée est gérée par le gouvernement du Québec qui en assure également le service.

Conformément à sa charte et aux décrets gouvernementaux adoptés en vertu de sa charte (le dernier décret ayant été adopté le 2 juin 2010), l'Université ne peut avoir en cours un montant en capital total en débetures et en titres de créances supérieur à 700 000 \$, excluant les montants empruntés par prêt ou par billet.

Les obligations de séries 1A à 15D obligent le gouvernement du Québec à faire des paiements réguliers dans un fonds d'amortissement.

Le produit des débetures non garanties de premier rang de série A a principalement été utilisé pour financer les projets d'investissement de l'Université au cours des dernières années. Ce placement était distinct du processus actuel des « obligations garanties par une subvention » utilisé par le gouvernement du Québec pour financer les dépenses en immobilisations du système d'éducation, dans le cadre duquel les obligations garanties par une subvention sont gérées par le gouvernement du Québec qui en assure également le service. Les débetures incombent directement à l'Université. Les remboursements du montant nominal pour les cinq prochains exercices se détaillent comme suit :

	<u>\$</u>
2013	37 426
2014	107 483
2015	44 747
2016	52 512
2017	36 793

Université Concordia

Notes complémentaires

au 30 avril 2012
(en milliers de dollars)

14 - DETTE À LONG TERME (suite)

Dettes à long terme

Obligations garanties par une subvention – gérées par le gouvernement du Québec qui en assure également le service

La juste valeur des obligations garanties par une subvention est estimée à l'aide d'analyses des flux de trésorerie actualisés cotés selon des taux actualisés variant entre 1,01 % et 2,36 % en 2012 (entre 0,99 % et 3,31 % en 2011), en fonction des taux actuels correspondants pour le même genre d'accords d'emprunts. Au 30 avril 2012, la juste valeur de ces dettes s'élève à 293 594 \$ (332 639 \$ en 2011) par rapport à une valeur comptable de 295 028 \$ (319 624 \$ en 2011).

Obligations détenues par Concordia – gérées par l'Université qui en assure également le service

La juste valeur des débetures non garanties de premier rang de série A est estimée à l'aide de l'indice Scotia McLeod dont le taux est de 4,45 %. Au 30 avril 2012, la juste valeur de cette dette se chiffre à 271 404 \$ (245 326 \$ en 2011) comparativement à une valeur comptable de 189 532 \$ (189 434 \$ en 2011).

15 - VIREMENTS INTERFONDS

				2012
	Fonds de fonctionnement	Fonds de recherche	Fonds désigné	Fonds d'immo- bilisations
	\$	\$	\$	\$
Contributions aux éléments suivants :				
Projets de rénovation ou de construction majeurs	5 407		533	5 940
Intérêts sur la dette à long terme	11 188			11 188
Achats d'équipements	13 922		140	14 062
Documents de bibliothèque	3 116			3 116
Projets spécifiques de l'Université	428			428
Droit d'utilisation du réseau de télécommunications géré par le RISQ Inc.	185			185
	34 246	–	673	34 919

Université Concordia

Notes complémentaires

au 30 avril 2012

(en milliers de dollars)

15 - VIREMENTS INTERFONDS (suite)

				2011
	Fonds de fonctionnement	Fonds de recherche	Fonds désigné	Fonds d'immo- bilisations
	\$	\$	\$	\$
Contributions aux éléments suivants :				
Projets de rénovation ou de construction majeurs	4 096		1 404	5 500
Intérêts sur la dette à long terme	10 177			10 177
Achats d'équipements	10 949		195	11 144
Documents de bibliothèque	2 877			2 877
Projets spécifiques de l'Université	264			264
Droit d'utilisation du réseau de télécommunications géré par le RISQ Inc.	183			183
	<u>28 546</u>	<u>–</u>	<u>1 599</u>	<u>30 145</u>

L'Université gère sa trésorerie à partir du fonds de fonctionnement. Les encaissements et les remboursements dans les autres fonds sont comptabilisés comme des montants à payer au fonds de fonctionnement ou à recevoir dans le fonds de fonctionnement. Les soldes ne portent pas intérêt et ne sont assortis d'aucune modalité de remboursement fixe.

16 - SOLDES DE FONDS GREVÉS D'AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE

	2012	2011
	\$	\$
Fonds à des fins spécifiques		
Projets institutionnels	19 941	8 944
Services aux étudiants	5 331	3 734
Technologies de l'information	2 017	2 054
Initiatives de recherche et infrastructure	1 640	1 868
Fonds de bourses d'études	2 921	1 376
Projets d'immobilisations et projets spéciaux	959	5 956
Programmes de formation du personnel	886	899
Recrutement	435	465
Projets de rénovation	320	555
Centre d'étude sur l'apprentissage et la performance	150	136
Autres	3 509	5 559
	<u>38 109</u>	<u>31 546</u>

Université Concordia

Notes complémentaires

au 30 avril 2012

(en milliers de dollars)

16 - SOLDES DE FONDS GREVÉS D'AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE (suite)

	2012	2011
	\$	\$
Recherche financée par les frais généraux	5 867	6 483
Infrastructure de recherche	3 201	2 959
Fonds général à l'usage des chercheurs subventionnés	2 693	2 726
Chaire de recherche de Concordia	2 289	1 860
Programme de développement de la recherche du corps professoral	2 238	2 276
Financement de démarrage de recherches	1 313	1 076
Fonds de développement professionnel du corps professoral	1 035	1 081
Programme de distinction scolaire	697	755
Programme d'optimisation des installations	444	404
Programme de soutien aux activités de recherche	373	192
Laboratoires de recherche	248	215
Autres	1 495	804
	<u>21 893</u>	<u>20 831</u>
	<u>60 002</u>	<u>52 377</u>

17 - SERVICES AUXILIAIRES

	2012		
	Produits	Charges	Excédent
	\$	\$	(insuffisance)
	\$	\$	\$
Magasins de détail	14 600	13 136	1 464
Résidences	2 371	1 613	758
Services d'alimentation	474	567	(93)
Publicité	103	2	101
Services d'impression et de reproduction	193	106	87
Stationnement	1 259	597	662
	<u>19 000</u>	<u>16 021</u>	<u>2 979</u>
	<u>19 000</u>	<u>16 021</u>	<u>2 979</u>
	2011		
	Produits	Charges	Excédent
	\$	\$	(insuffisance)
	\$	\$	\$
Magasins de détail	14 597	13 209	1 388
Résidences	2 149	1 366	783
Services d'alimentation	411	614	(203)
Publicité	37	3	34
Services d'impression et de reproduction	190	95	95
Stationnement	1 153	531	622
	<u>18 537</u>	<u>15 818</u>	<u>2 719</u>
	<u>18 537</u>	<u>15 818</u>	<u>2 719</u>

Université Concordia

Notes complémentaires

au 30 avril 2012
(en milliers de dollars)

18 - CHARGES

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
	\$	\$
Services et soutien à l'enseignement		
Enseignement	195 979	175 008
Bibliothèque	11 175	10 221
Services d'enseignement et des technologies de l'information	10 819	9 961
	<u>217 973</u>	<u>195 190</u>
Soutien institutionnel		
Administration	44 303	44 479
Services opérationnels	33 265	29 087
Locations de locaux	1 014	943
	<u>78 582</u>	<u>74 509</u>

19 - OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Les opérations suivantes ont été conclues dans le cours normal des activités et évaluées à la valeur d'échange, qui est la valeur établie et acceptée par les parties.

L'Université Concordia exerce un contrôle sur KnowledgeOne Inc. mais ne consolide pas les états financiers de la société avec les états financiers de l'Université. KnowledgeOne Inc. donne des cours pour favoriser l'apprentissage sous forme électronique ou par l'intermédiaire de nouveaux médias, améliore l'accès à l'enseignement supérieur et à la formation et donne de la formation continue à l'échelle locale, régionale, nationale et internationale.

Voici les informations financières importantes au 30 avril 2012 :

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
	\$	\$
État des résultats		
Produits	5 471	5 369
Charges	5 541	5 635
Perte nette	<u>(70)</u>	<u>(266)</u>
Bilan		
Total des actifs	<u>1 928</u>	<u>1 839</u>
Total des passifs	2 109	1 950
Total des capitaux propres	<u>(181)</u>	<u>(111)</u>
	<u>1 928</u>	<u>1 839</u>

Université Concordia

Notes complémentaires

au 30 avril 2012

(en milliers de dollars)

19 - OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS (suite)

	2012 \$	2011 \$
Flux de trésorerie		
Activités de fonctionnement	(231)	810
Activités d'investissement	(555)	(1 201)
Activités de financement	739	745

KnowledgeOne Inc. présente ses informations selon les Normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé. Il n'y a toutefois pas de différences importantes dans les méthodes comptables.

L'Université a payé des frais de service à KnowledgeOne Inc. et à eConcordia.com pour la prestation de cours aux étudiants de l'Université. Les charges s'élèvent à environ 4 933 \$ (4 551 \$ en 2011). Les produits se chiffrent à environ 700 \$ (néant en 2011). Au 30 avril 2012, l'Université a comptabilisé un prêt de 700 \$ à KnowledgeOne Inc., sans intérêt, remboursable sur demande.

La Fondation de l'Université Concordia (la « Fondation ») doit recourir à ses ressources exclusivement pour faire avancer la mission de l'Université. La Fondation est constituée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions et est un organisme de bienfaisance à la fois en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) et de la Loi de l'impôt sur le revenu (Québec). Les ressources de la Fondation, qui s'élèvent à 1 574 \$ (620 \$ en 2011), ont été transférées à l'Université, conformément aux souhaits des apporteurs. À la fin de l'exercice, il ne reste aucun montant à recouvrer par l'Université (aucun en 2011). Au 30 avril 2012, il ne reste aucun montant recouvré par l'Université (aucun en 2011) à verser à la Fondation, et les soldes des actifs, des passifs et des fonds de la Fondation totalisent 128 105 \$ (133 454 \$ en 2011), 7 613 \$ (11 593 \$ en 2011) et 120 492 \$ (121 861 \$ en 2011), respectivement.

Le 18 septembre 2008, l'Université a conclu un accord de location avec la Fondation en vertu duquel l'Université a loué à la Fondation certains terrains et espaces utilisés pour les aires de stationnement et qui sont adjacents à ses deux campus, ainsi que du matériel auxiliaire situé dans ces aires de stationnement, avec effet rétroactif au 1^{er} juin 2008. Le bail est accordé pour une période de cinq ans échéant le 31 mai 2012. Les produits de location pour la période s'élèvent à 363 \$ (354 \$ en 2011). Les produits nets tirés de l'exploitation des locaux et des actifs loués par la Fondation ont été réaffectés à l'Université, pour un total de 349 \$ (344 \$ en 2011).

Le 18 septembre 2008, l'Université a conclu un accord de gestion avec la Fondation en vertu duquel la Fondation a retenu les services de l'Université pour gérer et superviser la location et l'exploitation et, en général, la gestion des aires de stationnement de même que du matériel auxiliaire, avec effet rétroactif au 1^{er} juin 2008. Le bail est accordé pour une période de cinq ans échéant le 31 mai 2012. Les produits du stationnement générés par l'exploitation ont été remis à la Fondation, pour un total de 1 117 \$ (1 065 \$ en 2011). Les frais de gestion pour la même période, qui s'élèvent à 398 \$ (359 \$ en 2011), ont été payés à l'Université par la Fondation.

Université Concordia

Notes complémentaires

au 30 avril 2012

(en milliers de dollars)

19 - OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS (suite)

L'Université exerce une influence notable sur la Fondation universitaire de l'Université de Concordia (la « Fondation »). De par la loi, les ressources de la Fondation doivent être utilisées exclusivement pour favoriser et soutenir financièrement les activités d'enseignement et de recherche de l'Université. La Fondation a été instituée par le décret numéro 834-97 du gouvernement provincial le 25 juin 1997, conformément à la Loi sur les fondations universitaires. À titre de mandataire de la Couronne, elle est reconnue comme un organisme de bienfaisance à la fois en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) et de la Loi de l'impôt sur le revenu (Québec). En 2012, la Fondation est restée inactive.

L'Université a comptabilisé une avance de 1 400 \$ à un membre de la haute direction. L'avance ne porte pas intérêt et est remboursable le 1^{er} janvier 2013.

20 - AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Total des paiements en espèces

Les paiements en espèces au titre des avantages sociaux futurs, constitués des cotisations de l'Université à ses régimes de retraite capitalisés, des sommes versées directement aux bénéficiaires au titre de ses autres régimes non capitalisés et des cotisations à ses régimes à prestations déterminées, totalisent à 29 593 \$ (22 509 \$ en 2011).

Régimes à prestations déterminées

L'Université évalue ses obligations au titre des prestations constituées et la juste valeur des actifs des régimes pour les besoins de la comptabilité au 30 avril de chaque année. L'évaluation actuarielle la plus récente des régimes de retraite aux fins de la capitalisation a été effectuée en date du 31 décembre 2010 et la prochaine évaluation doit être effectuée en date du 31 décembre 2013.

Rapprochement de la situation de capitalisation des régimes d'avantages sociaux et des montants inscrits dans les états financiers

	Régimes de retraite		Autres régimes	
	2012	2011	2012	2011
	\$	\$	\$	\$
Obligations au titre des prestations constituées	987 452	799 386	118 873	91 278
Juste valeur des actifs des régimes	677 681	687 705		
Situation de capitalisation des régimes	(309 771)	(111 681)	(118 873)	(91 278)
Solde des montants non amortis	305 423	109 541	33 483	10 131
Passif au titre des prestations constituées	(4 348)	(2 140)	(85 390)	(81 147)

Université Concordia

Notes complémentaires

au 30 avril 2012
(en milliers de dollars)

20 - AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

Composition des actifs des régimes de retraite

La composition des actifs des régimes de retraite selon l'évaluation à la date de mesure, soit le 30 avril de chaque année, se présente comme suit :

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
	%	%
Catégorie d'actifs		
Instruments de capitaux propres	59	61
Titres de créances	41	39
	<u>100</u>	<u>100</u>

Coût des avantages sociaux futurs constatés au cours de l'exercice

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
	\$	\$
Régimes de retraite	25 994	26 420
Autres régimes	10 050	8 020

Principales hypothèses

Les principales hypothèses utilisées sont les suivantes (moyenne pondérée) :

	Régimes de retraite		Autres régimes	
	<u>2012</u>	<u>2011</u>	<u>2012</u>	<u>2011</u>
	%	%	%	%
Obligations au titre des prestations constituées				
Taux d'actualisation	4,30	5,50	4,30	De 5,50 à 5,80
Taux de croissance de la rémunération	2,80	2,80	2,80	2,80
Coût des avantages sociaux				
Taux d'actualisation	5,50	5,50	De 5,50 à 5,80	De 5,50 à 6,00
Taux de rendement prévu des actifs des régimes à long terme	6,50	7,00	-	-
Taux de croissance de la rémunération	2,80	2,80	2,80	2,80

Les taux tendanciels hypothétiques des coûts de soins de santé reposent sur les éléments suivants :

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
	%	%
Taux tendanciel initial des coûts de soins de santé	6,90	7,10
Niveau vers lequel baisse le taux tendanciel	4,60	4,60
Année où le taux devrait se stabiliser	2024	2024

Université Concordia

Notes complémentaires

au 30 avril 2012
(en milliers de dollars)

20 - AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

Avantages versés

Les avantages versés dans le cadre du régime de prestations de retraite s'élèvent à 35 233 \$ (30 372 \$ en 2011) et ceux versés dans le cadre d'autres régimes se chiffrent à 5 807 \$ (4 635 \$ en 2011).

21 - OBJECTIFS ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS, ET RISQUES FINANCIERS

Objectifs et politiques en matière de gestion des risques financiers

L'Université est exposée à divers risques financiers qui résultent à la fois de ses activités de fonctionnement et d'investissement. La direction de l'Université gère les risques financiers. L'Université ne conclut pas de contrats visant des instruments financiers, incluant des dérivés financiers, à des fins spéculatives.

Risques financiers

Les principaux risques financiers auxquels l'Université est exposée ainsi que les politiques en matière de gestion des risques financiers sont détaillés ci-après.

Risque de change

L'Université est exposée au risque de change en raison de l'encaisse et des débiteurs libellés en dollars américains. Au 30 avril 2012, les actifs financiers libellés en devises représentent l'encaisse et des débiteurs se chiffrant à 430 \$ CA (272 \$ CA en 2011).

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt fait référence aux conséquences négatives des variations de taux d'intérêt sur les flux de trésorerie et la situation financière de l'Université. L'Université est exposée au risque de taux d'intérêt découlant du taux d'intérêt variable sur les emprunts bancaires et sur la dette à long terme gérée par l'Université. La dette à long terme gérée par le gouvernement du Québec ne présente aucun risque étant donné que le service de la dette est financé par ce dernier.

Les autres instruments financiers de l'Université ne présentent aucun risque de taux d'intérêt étant donné qu'ils ne portent pas intérêt.

L'Université gère le risque de taux d'intérêt par des swaps de taux d'intérêt (note 14).

Risque de liquidité

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie ainsi qu'à s'assurer que l'Université dispose de sources de financement telles que des emprunts bancaires pour un montant suffisant. L'Université établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour acquitter ses obligations.

Université Concordia

Notes complémentaires

au 30 avril 2012

(en milliers de dollars)

21 - OBJECTIFS ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS, ET RISQUES FINANCIERS (suite)

Risque de crédit

Le risque de crédit est lié à la possibilité qu'une partie à un instrument financier ne s'acquitte pas d'une obligation et fasse subir une perte financière à l'autre partie. Une partie importante des débiteurs de l'Université est composée de montants à recevoir des gouvernements, lesquels sont considérés comme étant à faible risque de défaut. L'Université considère la concentration des risques résiduels comme étant minime compte tenu de l'importance du bassin de parties contractantes.

En outre, le risque de crédit à l'égard de l'encaisse et des titres négociables est considéré comme négligeable étant donné que ces instruments financiers sont détenus par une institution financière dont la réputation de solvabilité est élevée.

22 - POLITIQUES DE GESTION DU CAPITAL

Le capital de l'Université se compose de soldes de fonds. En matière de gestion de son capital, l'objectif de l'Université est de maintenir sa capacité financière à former les étudiants, à contribuer à l'avancement des connaissances par des activités de recherche, ainsi qu'à rendre des services à la communauté.

L'Université est soumise, en vertu de règles extérieures, à des exigences concernant son capital. Ces exigences sont prévues dans certaines ententes avec des apporteurs de fonds et concernent les dotations et les apports affectés à des fins particulières. L'Université fait un suivi continu de ces exigences. Au cours de l'exercice, l'Université s'est conformée à ces exigences.

23 - ENGAGEMENTS

Baux

L'Université s'est engagée, d'après des contrats de location échéant jusqu'au 30 novembre 2018, à verser la somme de 1 331 \$ pour des locaux. Les paiements minimums exigibles pour les cinq prochains exercices sont de 661 \$ en 2013, de 256 \$ en 2014 et de 90 \$ en 2015, 2016 et 2017.

Financement des immobilisations

Le fonds de fonctionnement a un engagement de 229 870 \$ (229 150 \$ au 30 avril 2011) à l'égard du fonds d'immobilisations pour financer les immobilisations.

Université Concordia

Notes complémentaires

au 30 avril 2012

(en milliers de dollars)

23 - ENGAGEMENTS (suite)

Afin de remplir cet engagement, l'Université a conclu un accord avec la Fondation de l'Université Concordia pour mettre sur pied et gérer un fonds qui serait consacré au remboursement de certaines dettes de l'Université, à savoir, la débenture de 200 000 \$ remboursable en octobre 2042. Le fonds est composé d'un don initial de 3,4 millions de dollars transféré en mai 2010. De plus, une tranche de 22,6 millions de dollars en dons déjà investis dans la Fondation de l'Université Concordia a été transférée dans ce fonds. Ces montants initiaux combinés aux paiements futurs sur les promesses de dons et contributions annuelles existantes seront investis pour générer les fonds nécessaires pour respecter les obligations de créances en 2042. En 2012, un montant de 560 \$ a été transféré dans ce fonds.

24 - ÉVENTUALITÉS

Comme c'est le cas pour les autres grandes institutions de nature similaire, l'Université est partie à diverses procédures judiciaires, y compris des réclamations telles que des griefs survenant dans le cadre de ses conventions collectives, d'autres réclamations qui peuvent se présenter de temps à autre en vertu des lois régissant les questions de main-d'œuvre, ainsi que des réclamations intentées par des étudiants ou d'anciens étudiants.

Ces questions sont réglées dans le cours normal de l'administration de l'Université, et la direction est convaincue que toutes les questions qui pourraient survenir seront résolues sans incidence importante sur la situation financière de l'Université.

Le 18 mai 2006, la Cour suprême du Canada a rendu sa décision rejetant l'appel demandant l'autorisation d'un recours collectif contre l'Université concernant l'administration de son régime de retraite. La Cour suprême a statué que la décision sur cette question devait être rendue par un arbitre du travail et non par des tribunaux civils. Par conséquent, plusieurs syndicats ont entamé des procédures de grief en vertu des conventions collectives. L'Université a confiance dans l'administration du régime de retraite aux périodes citées dans les griefs. Ces griefs ne font pas référence à un montant spécifique demandé et sont contestés sur la base qu'ils sont prescrits. Il n'est pas possible à l'heure actuelle de déterminer le montant de toute réclamation potentielle. Par conséquent, aucun montant n'a été comptabilisé dans les présents états financiers relativement à ces réclamations. Aucun arbitre n'a été nommé pour entendre ces griefs à ce jour.

Dans le cours normal des projets de construction de bâtiments de l'Université, diverses réclamations garanties par des hypothèques de construction ont été faites par des entrepreneurs en bâtiment afin de garantir les paiements. Ces hypothèques sont liées aux bâtiments construits ou dans lesquels il y a des travaux de construction.

Université Concordia

Notes complémentaires

au 30 avril 2012

(en milliers de dollars)

24 - ÉVENTUALITÉS (suite)

Certaines réclamations ont également été déposées par des entrepreneurs en bâtiment pour des paiements supplémentaires relativement à de présumés services fournis ou dommages subis. Dans ces situations, les procédures judiciaires ont été amorcées et le montant total des réclamations en capital s'élève à environ 16 millions de dollars. Bien que l'Université soit d'avis que les réclamations échoueront et qu'elle ait entamé des demandes reconventionnelles, le résultat de ces procédures ne peut être déterminé à l'heure actuelle. L'Université est persuadée que ces réclamations se régleront sans incidence importante sur sa situation financière. Aucun montant n'a été comptabilisé dans les présents états financiers relativement à ces réclamations.

L'Université a conclu des ententes avec divers syndicats d'employés pour assurer le respect des exigences de la Loi sur l'équité salariale. L'Université a versé ou prévoit verser les montants à payer en vertu de ces ententes. La Loi sur l'équité salariale prévoit également que l'Université doit procéder à des exercices d'évaluation du maintien de l'équité salariale pour ses divers syndicats d'employés. Ces exercices d'évaluation du maintien de l'équité salariale sont en cours pour certains syndicats d'employés alors qu'ils ne sont pas nécessaires avant 2016 pour les autres syndicats d'employés. À l'heure actuelle, il n'est pas possible de déterminer les montants qui devront être payés en vertu de ces exercices. Par conséquent, aucun montant n'a été comptabilisé dans les présents états financiers pour les montants qui devront être payés par l'Université à cet égard.

25 - PROMESSES DE DONNÉES À RECEVOIR

Les promesses de dons à recevoir par des apporteurs ne sont pas comptabilisées dans l'état des résultats pour les fonds grevés d'affectations. Les promesses de dons à recevoir se chiffraient à 30 700 \$ au 30 avril 2012 (39 812 \$ en 2011).

Ces promesses seront comptabilisées dans les produits une fois que les dons auront été reçus.